

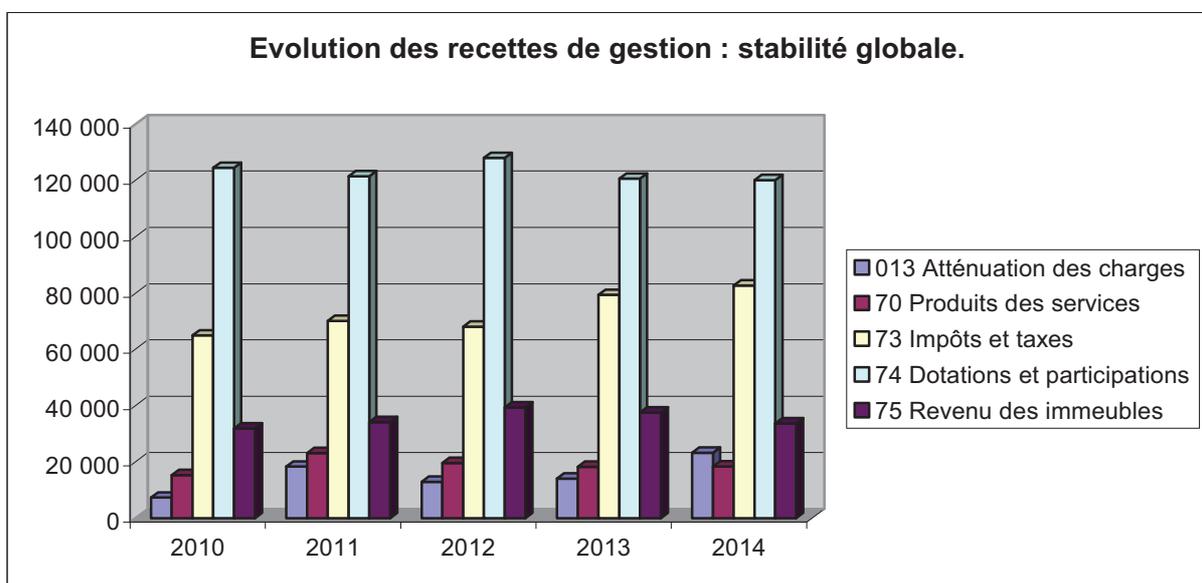
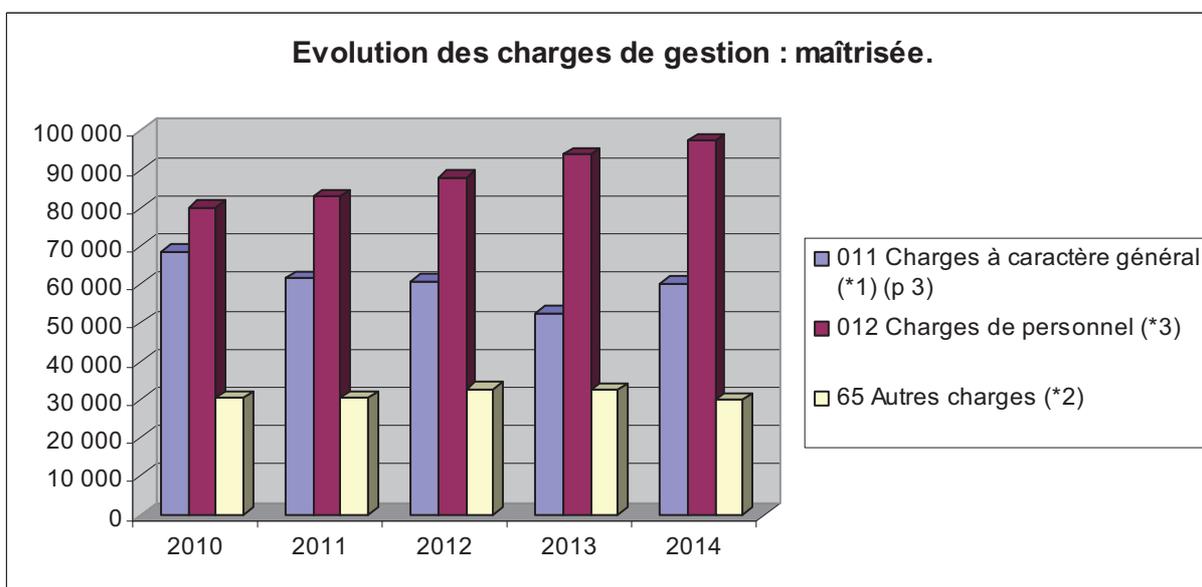
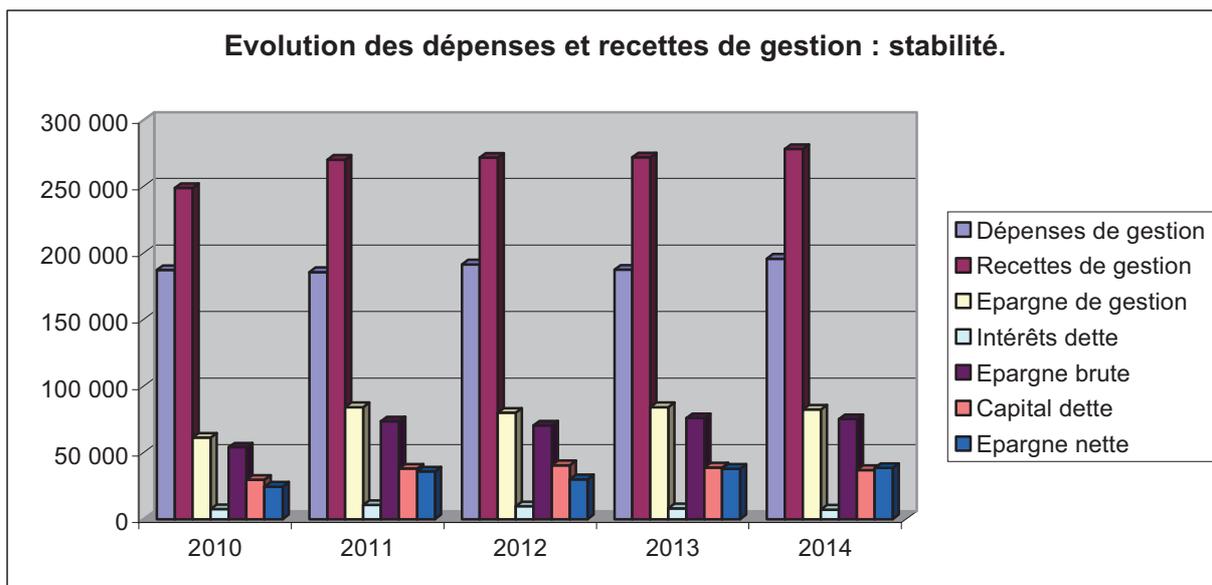
# Bulletin Municipal N° 54

## CHAUSSENAC

JUILLET 2015

***Vive l'été !***

## EVOLUTION DU BUDGET MUNICIPAL ENTRE 2010 ET 2014



## EVOLUTION DES DEPENSES ET RECETTES DE GESTION : stabilité.

### FONCTIONNEMENT

	2010	2011	2012	2013	2014
Dépenses de gestion	187 400	185 800	191 575	187 569	195 811
Recettes de gestion	248 816	270 071	271 650	271 829	278 279
Épargne de gestion	61 416	84 271	80 075	84 260	82 468
Intérêts dette	7 500	10 600	9 630	8 175	7 205
Épargne brute	53 916	73 671	70 445	76 085	75 263
Capital dette	29 500	37 900	40 500	38 780	36 891
Épargne nette	24 416	35 771	29 945	37 805	38 372

Remarques :

- l'endettement (intérêt + capital) est maîtrisé.
- l'épargne nette (35 000 € en moyenne) permet d'autofinancer des investissements.

### EVOLUTION DES CHARGES DE GESTION : maîtrisée.

	2010	2011	2012	2013	2014
011 Charges à caractère général (*1)	68 700	61 700	61 052	52 690	60 502
012 Charges de personnel (*3)	80 300	83 100	87 943	94 000	97 608
65 Autres charges (*2)	30 400	30 400	32 950	32 690	29 940

\*1 : eau, éclairage public, gaz, fuel, carburant, fournitures administratives, fournitures entretien (bâtiments, voirie, véhicule), maintenance, assurances, revues, bulletin municipal, cérémonies, affranchissement, téléphone et internet ...

\*2 : service incendie, transport scolaire, subventions CCAS et aux associations ...

\*3 : une partie de ces charges est compensée par un remboursement assurance (cf : longue maladie de Marie-Laure Jougounoux...)

### EVOLUTION DES RECETTES DE GESTION : stabilité globale.

	2010	2011	2012	2013	2014
013 Atténuation des charges	7 300	18 300	12 900	14 030	23 183
70 Produits des services	15 300	23 100	19 600	18 200	18 362
73 Impôts et taxes	64 900	70 100	68 000	79 400	82 735
74 Dotations et participations	124 416	121 471	127 990	120 576	120 097
75 Revenu des immeubles	31 900	34 200	39 360	37 560	33 703

Remarque : la baisse des dotations (Etat) en partie compensée par l'augmentation des impôts locaux (taux) et amélioration des habitats.

## Taux des impôts locaux 2015 à Chaussenac

**Taxe Habitation : 9,2 – Foncier Non Bâti : 77,90 – Foncier Bâti : 14,43**

Pour information citons quelques taux d'autres communes rurales cantaliennes :

TH : 19,78 (Coltines) – TH : 19,71 (Chalvignac) – TH : 11,82 (Ally) – TH : 19,20 (Auzers)

Moyenne départementale de la Taxe Habitation : 12,34

FNB : 87,43 (Coltines) – FNB : 80,20 (Chalvignac) – FNB : 94,20 (Ally) – FNB : 115,56 (Auzers)

Moyenne départementale du Foncier Non bâti : 86,06

FB : 15,33 (Coltines) – FB : 13,99 (Chalvignac) – FB : 16,72 (Ally) – FB : 15,24 (Auzers)

Moyenne départementale du Foncier Bâti : 19,2



## Editorial :

### **Fusion d'intercommunalités, mutualisation, Communes Nouvelles, S.C.O.T.,...: marche forcée ou volontaire ?**

On ne peut pas nier que l'organisation et le fonctionnement de nos territoires vont évoluer. Un peu partout en France, on dépasse l'échelle de l'expérience pour voir se concrétiser de nouvelles relations entre les communes. Le législateur a d'ailleurs mis en place diverses mesures incitatives pour faciliter ou accélérer les choses !!... Souhaitons qu'elles ne soient pas coercitives...

L'arrondissement de Mauriac n'échappera pas à cette logique; reste à savoir si cela sera subi ou volontaire et...accepté par la population. On ne peut ignorer que notre démographie et la situation de l'emploi sont mauvaises, que l'enclavement géographique n'est pas résolu, que de nombreux services publics sont en danger et que ce n'est pas en additionnant des pauvres que l'on fait des riches ...

A ce jour où en sommes- nous ?

Le schéma de cohérence et d'organisation territorial (S.C.O.T.) est à peine engagé par les Communautés de Communes de Mauriac, Sumène-Artense, et Salers (3 ans de retard par rapport à celui d'Aurillac et de la Châtaigneraie).

Le gouvernement (via le Préfet) souhaite "encourager" la fusion des Communautés de Communes rurales rassemblant trop peu d'habitants; notre Communauté de Communes de Salers et celle de Mauriac, voire Sumène-Artense vont-elles « se marier » sous la contrainte ou par amour ?

Y aura-t-il des communes rurales du canton de Pléaux, prêtes à fusionner pour constituer une Commune Nouvelle ? Il sera sûrement préférable de réfléchir auparavant, si on est prêt à mutualiser des services ou moyens entre nous... A ce propos, l'étude en cours sur la gestion de l'eau potable à l'échelle du canton et les décisions, qui seront prises (régie publique ou affermage) seront révélatrices de la volonté des élus locaux...

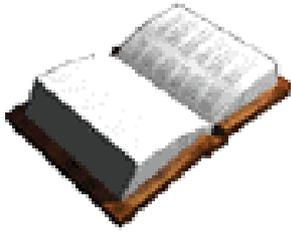
Attaché -personnellement- à la sauvegarde de l'entité républicaine, que constitue la commune, il me semble aussi nécessaire d'adhérer à tout ce qui peut conforter chacune de nos communes rurales - déjà par la mutualisation de moyens - apprendre à travailler ensemble, se respecter et fonctionner démocratiquement.

Rien ne sera décidé sans l'engagement majoritaire de votre municipalité.

Le Maire  
J. KLEM

Bulletin communal semestriel d'information  
Nombre de tirage : 380  
Mairie 15700 CHAUSSENAC – 04.71.69.02.01  
Mail : [mairie.chausсенac@wanadoo.fr](mailto:mairie.chausсенac@wanadoo.fr)

**Comité de rédaction**  
Réalisation : Jacques Klem assisté d'Isabelle Capel  
et Véronique Lescure  
**Imprimerie** : I2S – 15000 AURILLAC



## Agenda

« du 11 janvier 2015 au 06 juillet 2015 »

- 12 janvier : Réunion à Mauriac, rentrée scolaire 2015-2016, *J. KLEM*  
14 janvier : Réunion de travail, étude ressource en eau (Pleaux, St Martin Valmeroux, St Privat, ...), *J. KLEM*  
Cérémonie des vœux du Sous Préfet, *J. KLEM*  
20 janvier : Réunion de chantier « assainissement du bourg », *J. Marc DELBOS et A. PICARONNY*  
01 février : Réunion du Comice Agricole, *S. LAC*  
05 février : Réunion CNFPT à Aurillac, *J. KLEM*  
09 février : Groupe de travail, **Conseil Municipal**, *J. KLEM*  
12 février : Réunion Centre de Gestion de la fonction publique à Aurillac, *J. KLEM*  
26 février : Réunion « formation des agents territoriaux » à Menet, *J. KLEM*  
02 mars : Réunion « étude gestion de l'eau sur le canton », *J. KLEM*  
07 mars : Repas de printemps du Club Inter-Ages  
08 mars : « Par Monts et par mots » organisé par la Bibliothèque



- 15 mars : Réunion inter-associations, *J. KLEM et J. TONIER*



- 16 mars : Réunion « mutualisation » Communauté de Communes à St Cernin, *JM.DELBOS*  
22 mars : **ELECTION DEPARTEMENTALE**  
*A Chaussecac : 136 votants ; 14 blancs et nuls*  
*BONY Jean-Yves, CHASTRE Marie-Hélène : 66 voix (UMP)*  
*MATHON Gisèle, MAURY Pierre : 17 voix (FN)*  
*FOURNIER Christian, TESTU-VIALANEIX Claire : 39 voix (PS, EELV)*

- 25 mars : Conseil Administration du Centre de Gestion à Aurillac, *J. KLEM*  
 30 mars : **CONSEIL MUNICIPAL** : vote des comptes administratifs  
 10 avril : Conseil administration CCAS : vote des comptes administratifs  
 13 avril : **CONSEIL MUNICIPAL** : vote des budgets primitifs  
 19 avril : Préparation du « 8 mai » avec ACPG  
 03 mai : Thé dansant organisé par le Club Inter-Ages  
 10 mai : Cérémonie au monument aux morts  
 16 mai : Soirée théâtre organisée par l'Association du Patrimoine



- 05 juin : Commission des Impôts locaux  
 06 juin : Voyage à Périgueux du Club Inter-Ages  
 10 juin : Commission « mutualisation » Communauté de Communes à Saint Cernin, *J. KLEM*  
 13 juin : Manifestation à Guéret, défense des services publics, *J. KLEM*  
 12 juin : Réunion UDAF à Mauriac, *J. KLEM*  
 16 juin : Réunion sur l'éclairage public, *Ch. LESCURE et A. CHARLES*  
 25 juin : **CONSEIL MUNICIPAL**  
 29 juin : Conseil communautaire Pays de Salers à Ally, *J. KLEM*  
 03 juillet : Réunion étude gestion de l'eau du Canton de Pleaux, *J. KLEM*

## ETAT CIVIL 2015 :

### **Mariage :**

23 mars 2015 : Sylvie Noëlle CAPEL et Jean Marc GARROUSTE



### **Naissances :**

- ❖ Le 12 avril : Maxence à Aurillac fils de Elodie NOYER et Géraud GOUTAL, Escladines.
- ❖ Le 15 juin : Arizona à Aurillac fille de Marie-Hélène et Cédric LEGON, du bourg.

### **Décès (y compris transcriptions) :**

- Le 19 janvier – Gilbert MATHIEU à Clermont-Ferrand (ancien instituteur à Chaussenac)
- Le 08 mars – André DELBOS à Villejuif, né à Chaussenac le 29 octobre 1944.
- Le 07 mai – Lucien LAJARRIGE à Mauriac, né à Chaussenac le 21 mai 1938.

## Finances communales

### Lorsque les communes investissent et participent à l'économie locale...

On vous propose -tout d'abord- de jeter un oeil sur les investissements réalisés par la municipalité de Chaussenac, ces sept dernières années dont le montant s'élève à 794 000,00 € :

Année	Budget principal	Service Eau et Assainissement
2008	58 300 €	63 650 €
2009	61 200 €	11 350 €
2010	196 400 €	25 700 €
2011	62 000 €	10 200 €
2012	26 000 €	21 000 €
2013	91 000 €	11 000 €
2014	84 500 €	71 700 €
<b>Total=</b>	<b>579 400,00 €</b>	<b>214 600,00 €</b>

Ces investissements ont été financés principalement par les excédents dégagés sur la section "fonctionnement" des budgets (épargne brute principalement) et par des emprunts.

Lorsque l'on sait que près de 60% de recettes de fonctionnement proviennent de l'Etat (DGF, DSR,...) on peut mesurer les conséquences négatives pour les capacités à investir lorsque celles-ci sont en baisse.

A titre d'exemple, en 2015, le désengagement de l'Etat pour notre commune s'élevant à 5 225 €, notre capacité à investir devrait diminuer de 50 225 € ! Pour maintenir nos besoins d'investissement les seules pistes sont : et/ou réduire les frais de fonctionnement, augmenter les impôts, recourir à l'emprunt et chercher des subventions ! ...

Pour nous consoler, la DSR (Dotation de Solidarité Rurale) augmente passant de 16 000 € en 2014 à 17 400 € en 2015.

### Baisse des dotations de l'Etat !! ...

Face à la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement « les maires oscillent entre anxiété et colère » déclarait récemment André LAIGNEL vice-président de l'AMF. Il faut savoir que cette baisse se cumule depuis 2014 pour se terminer en 2017. Les statistiques indiquent d'ores et déjà que les investissements des communes auraient diminué de 8 à 12 % en 2014.

Autre sujet d'inquiétudes : on parle de scinder la DGF en deux parts... l'une serait attribuée directement à la commune, l'autre serait effectuée à l'intercommunalité puis répartie aux communes (sans connaître pour le moment les critères !...). Il s'agirait d'une perte d'autonomie financière de la commune.

## Informations municipales

### Urbanisme : Permis de construire et déclarations préalables.

Toute construction travaux d'aménagement de bâtiments d'habitation, de commerce, ou agricole nécessite le dépôt d'un permis de construire (surface supérieure à 20 m<sup>2</sup> au sol) ou une déclaration préalable. Le dépôt des dossiers se fait à la mairie avec le conseil éventuel du secrétariat. L'instruction, avis et accords sont délivrés par les services "urbanisme droit des sols" de l'Etat. (DDT de Mauriac). Le nombre de permis de construire déposés accordés sur notre commune a été de :

- 3 en 2014 (bâtiments à usage agricole : EARL Delbos, GAEC de Contres, Yves Seillier)
- 3 au 1<sup>er</sup> semestre 2015 (maison de M. Vernac à Bellevue, 2 bâtiments agricoles : GAEC des Frênes et GAEC de la Chauvenne).

Le nombre de déclarations préalables déposées et accordées a été de :

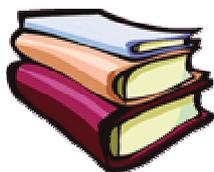
- 11 en 2014 (2 abris pour chevaux, 1 chenil, 4 ravalements de façade et remplacement de fenêtres, 2 réfections de toit, 1 abri de jardin, 2 toitures).
- 6 lors du 1<sup>er</sup> semestre 2015 (1 abri pour cheval, 1 toiture, 2 remplacements de fenêtres, 2 ravalements de façade, 1 construction de garage).

Il est rappelé que le dépôt de tels dossiers est **OBLIGATOIRE** avant tout commencement de travaux.

---

## La bibliothèque ...

Les bénévoles ont aimé lire...



**Charlotte** de David FOENKINOS, primé deux fois : « Le Renaudot » et « Le Goncourt des Lycéens ».

C'est le portrait saisissant d'une artiste peintre exceptionnelle au destin tragique, Charlotte Salomon. Exilée en France, elle entreprend la composition d'une œuvre fascinante. Hélas, elle mourra à 26 ans sous le joug des nazis, alors qu'elle était enceinte.

David FOENKINOS part à sa recherche...citons un extrait :

« Charlotte est devant le cabinet de Moridis.

Elle sonne.

C'est le docteur en personne qui ouvre

Ah...Charlotte, dit il.

Elle répond rien.

Elle regarde.

Elle lui tend alors la valise.

En disant *c'est toute ma vie*.

Grâce à Moridis, nous connaissons cette phrase.

**C'EST TOUTE MA VIE.**

Je vous donne une œuvre qui raconte toute ma vie.

Ou : je vous donne une œuvre aussi importante que ma vie.

Ou encore: c'est toute ma vie, car ma vie est finie.

Est-ce que ça veut dire qu'elle va mourir?

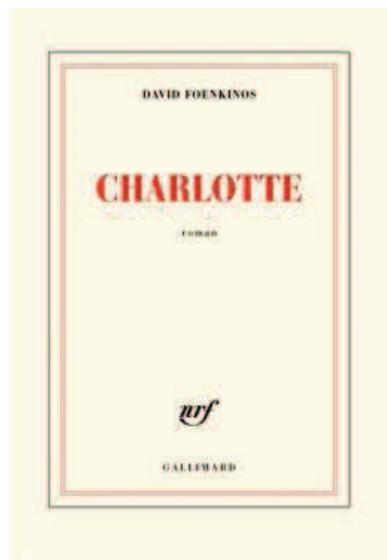
C'est **TOUTE** ma vie.

Cette phrase obsédante.

Toutes les possibilités semblent vraies. »

Rappelons que la bibliothèque est ouverte tous les mercredis après midi de 14 heures à 17 heures.

Les 3 bénévoles



## En vrac : petits et grands travaux effectués...



- remplacement d'un miroir de sécurité (intersection au village d'Escladines).
- remplacement du panneau de signalétique "stop" place de l'église (abîmé accidentellement).
- au printemps rebouchage des trous sur les voies communales (enrobés à froid).
- plantation d'une dizaine d'arbres près des lagunes et voies rurales.
- réfection des deux toilettes de la salle des fêtes (placo et peinture), mise en place de distributeurs savon et d'essuie-mains.
- pose d'alarmes d'incendie dans les logements communaux.
- réfection d'un logement de la Poste (peinture, tapisserie, pose d'un évier, mise aux normes électriques).
- pose branchement d'une tablette (Internet) dans l'Agence Postale.
- pose gouttières et chenaux, ancienne coopérative, ancienne école.



- réfection du toit de la Poste, pose gouttières et grilles de protection.
- remplacement des baies vitrées dans le local multi associatif des « Pierres du Géant ».
- revêtement voirie : route du Bar.



### Et bientôt :

- Réparation du toit de la salle des fêtes et de la mairie.
- Remplacement conduite « eau » 500 ml à Ostenac.
- Consultation d'entreprises pour la voirie Contres-Le Fargeret.

## Informations diverses

### Notre sécurité sociale a 70 ans :

A l'issue de la deuxième guerre mondiale, sous l'impulsion du CNR (Conseil National de la Résistance), les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945 généralisaient la sécurité sociale « destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toutes natures susceptibles de réduire ou supprimer leur capacité de gain ».

A ce jour des régimes spéciaux subsistent (fonctionnaires, agriculteurs, cheminots,...). Le régime unique arrivera-t-il un jour? Il est important de veiller au respect des principes fondamentaux: solidarité professionnelle, solidarité nationale, répartition (les jeunes cotisent pour les anciens etc...).



Aussi, lorsque nous utilisons notre carte VITALE, n'oublions pas que cela résulte de conquêtes sociales...

Actuellement le financement de la sécurité sociale est assuré pour 44,9% par salariés (voir les fiches de salaire !) 46,1% par les entreprises, et 9% pour les administrations publiques.

\* \* \* \* \*

### Allons-nous vers une mutualisation des moyens et personnel entre les communes ?

Le législateur engage vivement les communes à y réfléchir à l'échelle intercommunale.

Les premiers schémas de mutualisation de certains personnels communaux, qui travailleraient pour plusieurs communes dans des domaines à arrêter... (urbanisme, fiches de payes et carrière des agents, entretien de la voirie, gestion de l'eau et assainissement...). Il faudra veiller dans chaque cas de ne pas éloigner le service attendu de la population tout en n'accélégrant pas la disparition des communes !!

Un groupe de travail a été créé à cet effet à la Communauté de Communes du Pays de Salers (voir aussi l'éditorial page 04).

\* \* \* \* \*



### La forêt: des sections... ça se gère...

Notre commune a élaboré depuis plusieurs années un plan de gestion des forêts sectionales avec le concours technique de l'ONF (Office National des Forêts). Ce qui nous a permis de procéder à des coupes (éclaircies) sur Cussac et Ostenac. Il est prévu cette année de procéder à une coupe

d'éclaircie sur Ostenac sur une parcelle de 6,80 hectares comprenant 763 arbres et 795 perches (1141 m<sup>3</sup> de chênes, 24 m<sup>3</sup> d'hêtres, 12 m<sup>3</sup> autres). La vente du 28 mai dernier a été infructueuse (cf. manque d'acheteurs!).

\* \* \* \* \*

### Éclairage public : changement de lampes.

La commune va devoir procéder au remplacement des ampoules à vapeur de mercure. Elles seront progressivement remplacées par des lampes à vapeur de sodium ou leds plus économiques et d'une efficacité lumineuse supérieure. Les coûts seront partagés entre la commune et le syndicat départemental d'électrification (à chiffrer!).



(NB=seuls les hameaux et quelques lampadaires à la sortie du bourg seront concernés.)



## Service de l'eau et de l'assainissement

### Eau potable

Nous avons encore du procéder à la résorption d'une fuite d'eau dans le hameau d'Ostenac, comme cela a été déjà le cas en 2013 et 2014. La municipalité a donc décidé de procéder au remplacement de la conduite défectueuse sur un tronçon de 500 mètres entre la vanne de la maison Puyraimond et les maisons Barrier-Belhomme (à travers champs). Cet investissement s'élève à 30 000,00 € TTC. Il bénéficiera d'une subvention de 5 000,00 € du Conseil Général (FEC 2014). Après consultation, c'est l'entreprise CROUTE qui a été retenue pour réaliser ce chantier.

Enfin, il me paraît intéressant de vous indiquer que deux études importantes sont en cours.

L'une à l'échelle de « l'ancien canton de Pléaux » pour étudier les futurs modes de gestion suite à la fin du contrat d'affermage entre la SAUR et la commune de Pléaux. Plusieurs hypothèses sont analysées techniquement et financièrement : création d'une régie intercommunale ou statut quo avec subsistance du Syndicat des eaux d'Ally-Escorailles-Brageac, une régie municipale à Chaussenac et un nouveau cahier des charges pour mise en affermage à Pléaux-Barriac-Tourniac... l'autre plus conséquente est de procéder à la recherche de nouvelles ressources dans la vallée de la Maronne près de Saint Martin Valmeroux pour alimenter Ally, Pléaux, Barriac les Bosquets et ... les communes de la Xaintrie Corrézienne (Saint Privat).

### Assainissement

Le chantier destiné à finaliser l'assainissement collectif dans le bourg avait débuté en août 2014 et s'est terminé au mois de juin présent. Les mesures de contrôle et le traitement des tranchées par un revêtement bicouche sont prévus au mois de juillet.

Ce chantier permettra à 25 maisons d'être raccordées au réseau collectif des égouts.

Pour rappel, le montant des travaux s'élève à 194 860,00 €.

Les subventions obtenues sont de :

- o 46 218,00 € de l'Agence de l'Eau Adour Garonne,
- o 26 949,00 € de l'Etat (DETR).

Un emprunt communal a été souscrit à hauteur de 110 000,00 € (durée 20 ans). Le solde de financement provient des excédents (faibles) du budget SEA et du remboursement de la TVA en 2016 !!.



## Soutien de la Municipalité aux Associations et à la jeunesse :

La municipalité a toujours affirmé son engagement en direction du monde associatif, acteur précieux pour la vie rurale.

Pour la jeunesse -tout d'abord- on peut citer les subventions attribuées pour les voyages scolaires organisés dans les écoles d'Ally, de Pléaux et le collège de Pléaux, ainsi que les autres activités périscolaires, (sport, etc,...).

Nous participons également aux frais de transport scolaire (écoles primaires): 80 € par enfant soit en 2014-2015 : 720 € versés (9 enfants).

Nous faisons aussi un geste pour les Associations locales à caractère social ou humanitaire (donneurs de sang, resto du cœur, ADMR, service aux personnes, ...).

Vous trouverez ci dessous la liste de l'année 2015. A noter, enfin, que deux subventions ont été **exceptionnellement** augmentées pour l'USC (organisatrice de la fête patronale) et Comice agricole (programmation exceptionnelle pour la fête du Pain des 18 et 19 juillet).

Listes des subventions communales pour 2015

A.C.C.A. Chaussenac	150 €
A.C.P.G. Chaussenac	135 €
A.D.A.P.E.I. Mauriac	40 €
A.D.M.R. Pleaux	70 €
Amis de la Lecture	45€
Amis des bêtes	20 €
FNACA Pleaux	75 €
Amicale des pompiers d'Ally	40 €
Ass. des éleveurs de chevaux lourds	40 €
Ass. Eleveurs multi races Pleaux	25 €
Ass. Intermédiaire Mauriac	45 €
Paralysés de France	40 €
Ass. Parents d'élèves d'Ally	320 €
Ass. Patrimoine de Chaussenac	200 €
Ass. Services aux personnes Mauriac	40 €
Congrès « jeunes agriculteurs »	40 €
Club Inter-Âge de Chaussenac	380 €
Collège Raymond Cortat Pleaux	120 €
Comice Agricole Chaussenac	550 €
Comice Agricole Pleaux	55 €
Association Sportive Collège de Pleaux	40 €
Asso. Diocésaine de Chaussenac	200 €
Ecole d'Ally (voyage scolaire)	200 €
Ecole de Pleaux (voyage scolaire)	120 €
Donneurs de sang Pleaux	45 €
Entente la Maronne (école de foot)	50 €
G.V.A. Mauriac, Pleaux, Salers	40 €
Journée de la Salers	40 €

Loisirs créatifs de Chaussenac	55 €
Secours Populaire	60 €
Restaurants du Coeur	60 €
Union Sportive Chaussenacoise	2 200 €

\* \* \* \* \*

### **Carte scolaire**

Des inquiétudes pour l'avenir de nos écoles... Rien qu'à l'échelle du département, le nombre d'élèves a baissé de 4,33 % entre 2003 et 2014. On comptait : 899 instituteurs en 1995 et 734 en 2014; le nombre d'élèves a baissé de 1 549 en 20 ans. Localement, on constate la fermeture d'une classe à Pléaux et Ally pour la rentrée 2015-2016 (soit 2,5 postes d'enseignants en moins). Et cela n'a entraîné aucune réaction !! ...

\* \* \* \* \*

### **UDAF : au service de toutes familles**

De nombreux services et animations sont proposées: pour l'aide à domicile, pour la petite enfance, insertion des jeunes, soutien à la parentalité...

Renseignements : [www.udaf15.fr](http://www.udaf15.fr) - 14 bd Vermeuzouze 15200 MAURIAC.

Tél. : 04.71.68.30.10.

Votre déléguée communale est Eliane DELBOS et siège à ce titre au Centre Communal d'Action Sociale dont le président est obligatoirement le Maire de la commune.

\* \* \* \* \*

### **Association Intermédiaire du Nord Ouest Cantal**

Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue à Mauriac le 24 juin 2015, nous vous apportons les précisions suivantes, concernant les prestations :

Mise à disposition pour les particuliers et entreprises, de personnel dépourvu d'emploi et remis à niveau par l'association, concernant différents travaux tels que jardinage, bricolage, entretien, manutention, gros nettoyage, aide au ménage, repassage, préparation des repas, garde d'enfants de + 3 ans, tout cela à des tarifs très raisonnables.

Un atelier d'insertion socio-professionnel a été créé en 2000 à Ydes et concerne la réalisation de travaux sur tissus et bois essentiellement :

- o couture (raccommodage, petites retouches),
- o lavage, repassage.

Bois: nettoyage, décapage, peinture, bûchette, allume-feu, réalisation de petits meubles.

Ces travaux peuvent être initiés à la demande de particuliers ou professionnels.

Coordonnées : 04-71-67-36-81

33 avenue Charles Périé 15200 Mauriac

Atelier Ydéalis, 26 rue du docteur Basset 15210 YDES

\* \* \* \* \*

### **Notre municipalité active et présente.**

Jocelyne TONIER, conseillère, chargée du monde associatif a représenté notre municipalité aux assemblées générales du Secours Populaire, Association Intermédiaire, de l'ADMR, aux Amis de la Lecture et Association « Services aux personnes ». (8 réunions depuis mars 2015).

## Fleurissement et cadre de vie...

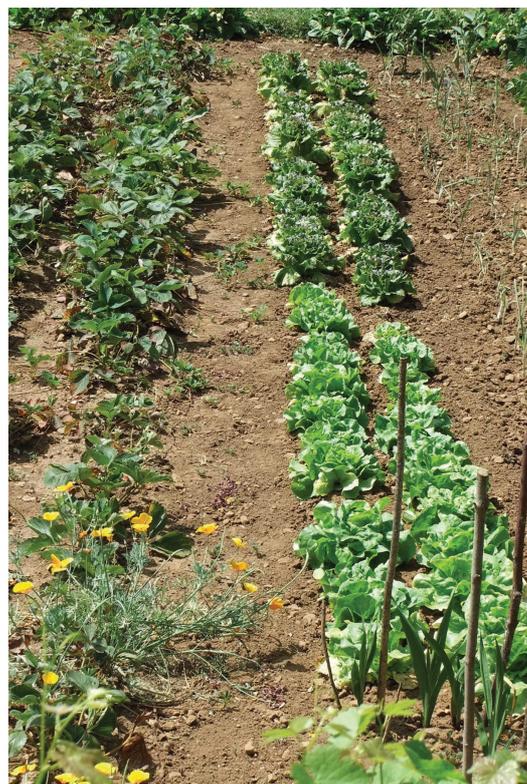
Christine, Danielle, Jocelyne, Evelyne et Véronique ont participé à l'entretien, aux plantations, taille des rosiers et arrosage. Que ces magnifiques fleurs soient épargnées par la grêle ou la sécheresse. Une deuxième jardinière a été également installée sur le parking de la place. Merci aussi aux habitants qui fleurissent leur maison.



A voir les magnifiques potagers que l'on peut admirer au détour de nos promenades. Les arbres plantés régulièrement par la commune, grandissent et ombragent certains chemins. A noter aussi à la "Ganelle", le magnifique panorama autour des plans d'eau piscicoles si bien entretenus par les nouveaux propriétaires.



*chez Marie-Claude Goutal*



*Chez Albert Rigal*



### Déchetterie aux Quatre Routes

Ouverte de 16h30 à 18h30 du lundi au vendredi,  
et le samedi de 9h30 à 12h00.

On peut **trier** :

le bois traité, la ferraille, les déchets verts, les gravats,  
les cartons, les ampoules, le papier, le plastique, le verre, les  
huiles, les batteries, le textile, etc. ...

## Patrimoine

### Restauration d'un retable

Il s'agit d'un retable dit St Jacques datant du XVII<sup>ème</sup> siècle (2<sup>ème</sup> chapelle à droite en venant du chœur). Classé à l'inventaire des objets et mobiliers culturels historiques, la restauration effectuée par une « femme » de l'art (Catherine BURGUES) a pu bénéficier de plusieurs subventions ou aides :

Etat (DRAC Auvergne) :

6 572,00 €

Conseil Régional :

1 643,00 €

Conseil Général :

3 500,00 €

Association

du Patrimoine :

3 500,00 €

et de la Paroisse :

1 000,00 €

La commune « récupèrera » la TVA en 2016. Le coût global s'élevait à : 19 716,00 €.



### Association du Patrimoine :

... et ouverture vers la culture.

On peut rappeler que notre Association a pu aider financièrement à la restauration du magnifique retable « Saint Jacques », complétant les restaurations effectuées dans l'église depuis ces dernières années.

On a pu, aussi, faire restaurer un fragment de vitrail représentant Monseigneur PAGIS.

La représentation théâtrale a eu un grand succès, ainsi que la conférence de Thomas FRAISSE sur Saint Exupéry. La soirée « jazz » du 14 juillet complète l'ouverture culturelle que l'on souhaite faire partager à toutes et tous. L'édition photographique « Quoi de 9 ? » se prépare du 1<sup>er</sup> au 9 août 2015, inclus.

Naturellement on compte sur votre adhésion à l'Association (17 € par an pour une personne et 25 € pour un couple), chèque libellé à Patrimoine de Chaussenac - Mairie – 15700 Chaussenac.

Nicolas IVANOFF



Conférence ST Exupéry

## L'U.S.C. dans la continuité



Le rideau vient de tomber, mais rassurez-vous ; ce n'est pas la dernière séance.

La saison 2014-2015 s'est clôturée avec des résultats sportifs très convenables ; une 4<sup>ème</sup> place en championnat de 2<sup>ème</sup> division et un parcours moins glorieux dans les différentes coupes de notre département.

Il est regrettable que certains événements soient venus ternir quelque peu l'ambiance. Donc rien de plus normal que de laver son linge sale en famille. Il faut cependant relativiser, la « bugeade » ❶ n'était pas trop « nigre » ❷ ! Les « toiliou » ❸ et les « linchos » ❹ ont vite retrouvé leurs couleurs et de mémoire la Mère Denis n'a pas eu à forcer son talent. Ses mains expertes, rougies par l'eau glaciale du lavoir sont venues à bout assez rapidement des salissures diverses et variées et autres tâches.

Pour nos deux jeunes présidents, la situation ne fût pas toujours facile à gérer, ils ont su traverser et éviter, toutes les embûches qui s'invitent dans la vie associative et je les entends me dire : « Ah ! Oui ça c'est vrai !! ». Mais après réflexion, est-ce vraiment leurs voix ? J'ai des doutes, enfin bref ils auraient pu le dire aussi ...

Une autre page vient de se tourner, l'USC va tout doucement vers ses 80 balais (2017) mais en attendant ce moment riche en émotions, une nouvelle saison se prépare. Espérons qu'elle soit ponctuée de périodes fortes et intenses sur le plan sportif et extra sportif.

❶ « bugeade » : lessive ; ❷ « nigre » : noire ; ❸ « toiliou » : torchons ; ❹ « linchos » : draps  
NB Pour celles et ceux qui maîtrisent la langue d'oc, merci d'avoir un jugement tolérant en ce qui concerne l'orthographe. Lorsque j'étais en HEC (Haute Etude Communale) l'option occitan n'existait pas.

Comme l'année dernière l'USC organise la fête patronale. Nous vous attendons nombreux pour partager un moment de convivialité.

Suite à l'AG de l'USC voici la composition de l'équipe dirigeante.

Présidents : DAYRAL Xavier et MEILHOC Guillaume,

Vice Président : LESCURE Christian,

Secrétaire : LESCURE Michel, Secrétaire adjoint : DELBOS Théo,

Trésorier : CHAMELOT André, Trésorier adjoint : RAFFY Quentin,

Commissaire aux comptes : LAYAC Christophe,

Membres du bureau : MARQUET Emmanuel, RAFFY Nicolas, DUMAS David, LAJARRIGE Jérôme, DUVAL Laurent, ARNAL Pascal, DELBAS Jean-Claude, MAIMPONTE Pierrick,

Entraîneurs : MARY Gérard et NEIGE Christophe,

Président d'honneur : KLEM Jacques.



Debout de gauche à droite : Quentin CHABEAU – Xavier DAYRAL – Laurent DUVAL – Pierrick MAIMPONTE – Quentin RAFFY – Jérôme LAJARRIGE – Gérard MARY – Christian LESCURE.

Assis de gauche à droite : Thibaud FUMANAL – Simon GIRAUDET – Géraud CHARLES – Christophe PLAZE – Christophe NEIGE – Jean-Claude DELBAS – Guillaume MEILHOC – Théo DELBOS.

## ACPG Chaussenac-Brageac



Cérémonie du 19 mars – commémoration de la fin de la guerre d’Algérie : mémoire, dignité.

---

## Comice Agricole

Nous sommes en pleine phase de préparation de notre fête du PAIN avec génisse à la broche au moment où paraît ce bulletin. Cinq réunions préparatoires se sont déjà passées pour préparer le programme, trouver les sponsors et distribuer tracts et affiches. Succédant aux foires d’antan dont nos anciens fondent encore des souvenirs, le Comice agricole de Chaussenac fête ses 30 ans. D’où l’idée de marquer le coup ... avec deux jours d’animations sur le site des Pierres du Géant (ancienne coopérative) le tout sous chapiteau.



Sébastien Lac, l’équipe et les bénévoles

## Club Inter-Ages

Samedi 10 janvier, l'Association du Club Inter-Ages a tenu son **assemblée générale**. Plus de 30 personnes ont participé et en ont profité pour partager la traditionnelle "galette des rois".

Après approbation des comptes, un nouveau bureau a été constitué.

Président d'honneur : Jacques KLEM

Trésorière adjointe: Renée PICARONNY

Présidente: Denise BLANCHER

Secrétaire : Anne-Marie CLAVEL

Vice-présidente: Arlette COUSTEIX

Secrétaire adjointe : Nicole LAC

Trésorier : Albert CHARLES

### Repas du printemps du 7 mars 2015.

Dans une ambiance sympathique, 40 personnes ont participé au repas de printemps du Club Inter-Ages et ont apprécié le repas goûteux préparé par le restaurant du village.



### Thé dansant, le 26 avril

Ce fût un succès avec plus de cent dix entrées et plus de soixante-dix soupes au fromage dégustées, dans une ambiance conviviale avec l'orchestre Auvergne Musett.



Le samedi 06 juin, le club Inter-Ages a organisé son **voyage annuel**, 40 personnes ont participé. Thème de cette journée : escapade entre vallée de l'Isle et l'Auvézère (visite de Périgueux et du Château de Hautefort). Notre visite a débuté par la découverte en petit train de la cité gallo-romaine de la ville de Périgueux puis du secteur sauvegardé et du monument emblématique : la Cathédrale St Front qui a servi de modèle pour la construction du Sacré Coeur de Paris.

Après le déjeuner, nous avons visité le Château de Hautefort, un des plus prestigieux château du sud-ouest classé monument historique. Ses jardins à la française font de lui le premier jardin d'Aquitaine. Très belle journée sans le soleil qui donne envie de retourner dans cette belle région.

La traditionnelle **kermesse** du Club aura lieu le dimanche 9 août 2015. Nous vous y attendons nombreux.

## PORTRAIT de Jean VANTAL

44 années de travail paysan : d'abord aide familiale dès 14 ans chez ses parents à La Sudrie, puis à Drignac et surtout à Cussac (sans oublier 30 mois en Algérie).

Jean fait partie de ceux qui ont vu l'évolution incroyable de l'agriculture. Lors de son entretien, nous avons parlé principalement des soins prodigués au bétail avant de recourir à la pharmacie vétérinaire, le tout agrémenté de quelques anecdotes...

**Soins aux veaux :** en citant un usage ancien et original pour améliorer la qualité de la viande de veaux de lait abattus à l'âge de deux mois, qui consistait à faire « ingurgiter » à l'animal pendant les quinze derniers jours une douzaine d'œufs (quotidiennement).

Atteints de pastorelose (provoquant des coliques), on limitait la ration de lait en la complétant à chaque repas par une tisane de riz et de carottes...

Pour remédier aux dartres (anders), le remède le plus mystérieux étant de mettre dans les crèches des petits fagots de branche de sureau et de poils du veau malade ; le dit fagot étant fabriqué par un voisin ayant le « don ». Il y avait aussi interdiction de toucher à ce « fagot » sous peine d'attraper à son tour le dartre...

Si une épidémie touchait le troupeau, on attachait un bouc dans l'étable... Parfois ce bouc suivait le troupeau à l'estive.

On recommandait aussi : « de brosser le veau avec le lait qu'il n'a pas pu finir... ».

Les jeunes velles et broutards atteints de « moscarou » (les bêtes pissaient le sang) buvaient du petit lait (jouant le rôle de laxatif) et étaient mis à l'abri de la pluie. Pour les velles on ne donnait qu'une petite ration jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier avant de donner pleine ration de foin pour les faire démarrer (profiter).

**Les vaches :** atteintes de coliques, un remède radical consistait de faire ingurgiter jusqu'à 7 litres de vin à l'animal... ivre mort ... puis en pleine forme le lendemain !! Pour juguler les dartres (perte de poils par plaques) on suspendait au dessus des crèches des branches de houx ou des tiges de « brasse de loup » (bras del lop).

Après le vêlage, pendant 2 à 3 jours on faisait boire de l'eau tiède à l'animal en y ajoutant parfois de la farine. Si par malheur, après un passage d'un pré de trèfles ou de luzernes, l'animal gonflait, il était urgent de percer la panse avec un trocart.

Au printemps, à la sortie de l'étable, certaines vaches se mettaient à trembler et gonfler des yeux, le remède radical était de pratiquer une saignée au garrot avec une « flamme » (5 à 6 litres de sang étaient prélevés).

On ne sortait pas le troupeau les jours où il y avait un « r » afin qu'elles ne sautent pas les clôtures ...



Une saignée était également pratiquée pour les vaches atteintes d'urticaire (sur langue) dans les muqueuses.

Pour les vaches atteintes de mammite, on plaçait une cheville de cassis au bas de la colonne vertébrale provoquant ainsi un abcès de fixation qui suppurait transférant l'infection.

Si on retrouvait, le matin, deux vaches attachées sur la même chaîne ... on imaginait que le « drac » (diable) était passé.

Les vaches au travail (tirant au joug des chars) étaient assaillis de mouches, on passait un « folha » (branche de feuille) sur la tête et avec l'aide d'une plume on déposait de « l'emochile » autour des yeux (anti-mouches).

En cas de sécheresse, on élaguait les frênes (« escapoda el fraisse ») pour donner aux animaux.

Si une ou plusieurs bêtes crevaient, les paysans du village se regroupaient pour creuser une fosse (plus de 2 mètres de profondeur) pour enterrer l'animal.

Les sabots étaient vérifiés et taillés, les plaies colmatées avec du goudron et les « cerises » (kystes) placées entre les onglons, enlevées.

### **Soins particuliers pour les concours :**

On brossait le poil à l'aide d'un bas de laine enduit d'huile, on cirait les sabots, un jus de lierre faisait briller le poil, on grattait les cornes avec un tesson de bouteille ou une toile émeri...

Evoquons maintenant des pratiques usuelles souvent à caractère religieux :

C'est ainsi qu'à la sortie de l'hiver, le cheptel était « béni » par l'épouse du « couar » (propriétaire) ou même le curé. Il en était de même, parfois, pour la rentrée du premier char de foin. Après les « Rameaux » un bouquet de buis était suspendu dans les étables.

On ne « touchait » pas la terre les jeudis et vendredis « saints » avant « Pâques ».

Beaucoup d'hommes se confessaient le samedi (la seule fois de l'année), communiaient le dimanche et faisaient ensuite ripaille ensemble...

Enfin si le « couar » ou le fermier décédait, on ôtait les cloches du troupeau, pendant un an, en signe de deuil.

Terminons par un souvenir précis :

*« Le départ du village de La Sudrie à 3 heures du matin vers la grande foire de Mauriac du 21 novembre en passant par le « Pont de la République ». Les bêtes vendues devaient être amenées, toujours à pieds et à pattes, à la gare de Mauriac. Il était 16 heures, pour le retour avec les animaux invendus, la journée avait été longue...*

*Encore heureux si on n'avait pas perdu 1 ou 2 veaux dans les bois de Brageac, et qu'il fallait retrouver le lendemain ... »*

Merci pour nous, d'avoir fait ressurgir ces souvenirs enfouis.

J.K.

*Nb : témoignage complété par des indications fournies par messieurs Abel Picaronny et Paul Delbos.*



# ACCA DE CHAUSSENAC

Notre association a tenu son assemblée générale le 15 mai 2015 au local de chasse en présence de Monsieur KLEM, Maire.

10 sociétaires étaient présents et 5 représentés car cette année, il fallait renouveler le bureau et le tiers sortant du conseil d'administration qui se compose ainsi après l'élection du jour :

CELIER Alfred - DESPRAT Henri- RIGAL Dominique - Mandat pour 2011-2017

COURCHARIERE Gérard - SEILLIER Guy- VANTAL Jean - 2013-2019

BARBAZANGE Victor- LESCURE J.-Louis - LIEUTAUD Laurent - 2015-2021

Election à l'unanimité du bureau pour la période 2015 - 2018

PRESIDENT: SEILLIER Guy - VICE PRESIDENT : COURCHARIERE Gérard - SECRETAIRE: LIEUTAUD Laurent – SECRETAIRE ADJ : BARBAZANGE Victor – TRESORIER : CELIER Alfred -TRESORIER ADJ : DESPRAT Henri.



Notre association organisera la fête du chien d'arrêt les 1<sup>er</sup> et 2 août sous l'impulsion de Jean-Louis LESCURE et de tous les bénévoles disponibles pour contribuer la réussite de cette manifestation. Nous attendons une cinquantaine de participants venus de 5 ou 6 départements.

Nous avons également mis à jour les règlements divers que nous impose la législation.

Notre association, comme la plupart des associations communales est régie par la loi 1901.

## ESPECES NUISANTES :

Renard, martre, fouine, belette, putois, ragondin, rat musqué, pie, geai, corneille, corbeau freux, étourneau : des fiches de déclaration de dégâts dus à ces espèces sont à la disposition des particuliers.

## EVOLUTION DE NOTRE ACTIVITE : histoire de la chasse en FRANCE

La chasse un privilège de la noblesse sous le régime des rois? Pas si simple comme le prouve ceci :

« Les voisins de MARENNE et chacun d'eux peuvent et doit tenir chasse de toutes conditions et manières qu'il leur plaira es toute ladite Baronie avec chiens, autours, retz ... sans qu'ils soient tenus de payer aucune rente, subside ni aucun hommage au dit Seigneur » (texte en français de 1300)

Le 4 AOUT 1789, le privilège exclusif de la chasse a été aboli.

Deux principes s'affrontent :

- celui de MIRABEAU - réserver le droit de chasse aux seuls propriétaires.
- celui de ROBESPIERRE:étendre la liberté de chasser à tous les citoyens.

MIRABEAU l'emporte et il faudra attendre la loi du 3 mai 1844 dont une bonne part est encore en vigueur pour marquer un retour en grâce de la proposition ROBESPIERRE.

## La diversité des organisations territoriales :

De nos jours, tous les départements n'ont pas le même fonctionnement. Si la loi du 1 juillet 1901 a instauré le droit de s'associer, cela se présente sous plusieurs formes.

La loi du 10 juillet 1964 dite loi VERDEILLE permet de regrouper les terrains chassables et de les transférer au profit d'une association. Mais cette loi ne concerne que 29 départements dont le nôtre, soit environ un tiers des chasseurs français.

L'ALSACE -MOSELLE a conservé le droit local, a loi de l'EMPIRE GERMANIQUE du 7 Février 1881.

Il existe d'autres types d'organisation : sociétés de chasse, chasses privées, territoires de chasse dits de chasse banale sans règles précises.

En 1979, l'union européenne s'invite au débat sur la chasse. Le 2-04-1979 les pays membres de la CEE ont décidé, à l'unanimité, d'adopter une directive relative à la conservation des oiseaux. Cela concerne surtout les oiseaux migrateurs à protéger qui ignorent les frontières.

Nous remercions la municipalité pour le versement annuel d'une subvention de 150 euros.